

Research Article

RÉGIE FINANCIÈRE FACE AUX DÉFIS DE LA FRAUDE DOUANIÈRE AU KATANGA: ENJEUX ET PERSPECTIVES

* MUKALAY KAULU ELYAK

Assistant Professor, Institut Supérieur des Commerces Lubumbashi (ISC/Lubumbashi), République Démocratique Du Congo.

Received 02nd September 2024; Accepted 03rd October 2024; Published online 18th November 2024

RESUME

Cette étude s'intéresse à la problématique de la fraude douanière dans la province du Katanga, en République Démocratique du Congo. En se concentrant sur le cas de Lubumbashi, cette recherche vise à quantifier les pertes de recettes fiscales engendrées par ces pratiques illégales et à identifier les facteurs qui les favorisent. Le contexte géographique et économique du Katanga, riche en ressources naturelles, en fait un terrain propice aux activités frauduleuses. L'absence d'un découpage territorial administratif spécifique pour la gestion douanière dans cette vaste province aggrave la situation. Notre analyse révèle que la fraude douanière au Katanga est multiforme et complexe. En tant que service public, la Direction Générale de Douanes et Accises est responsable de percevoir les droits et taxes sur les marchandises à l'importation, à l'exportation et sur les productions locales. Cependant, la mission fiscale de la Direction Générale de Douanes et Accises est entravée par plusieurs facteurs de fraude, entraînant une évasion importante des recettes douanières. L'expérience accumulée en tant que douanier sur une période de 25 ans a permis d'identifier les principales causes de cette fraude, notamment :

- ✓ La pauvreté de la population,
- ✓ La faiblesse des salaires des agents douaniers,
- ✓ Le manque de personnel au sein des brigades douanières,
- ✓ L'incivisme fiscal et l'absence de mécanismes de contrôle adéquats.

Les conséquences de cette fraude sont multiples : pertes de recettes fiscales, distorsions de la concurrence, développement du secteur informel et entrave à la croissance économique. Afin de remédier à cette situation, nous proposons plusieurs pistes de réforme, notamment le renforcement des capacités des services douaniers, la mise en place de mécanismes de contrôle plus efficaces, la lutte contre la corruption et la promotion de la transparence. Cette étude s'appuie sur une revue de la littérature spécialisée, une analyse de données statistiques et des entretiens avec des acteurs clés du secteur douanier. Les résultats obtenus soulignent l'urgence de mettre en œuvre des politiques publiques visant à réduire significativement la fraude douanière au Katanga et à améliorer la gouvernance économique de la province. Notre étude offre plusieurs pistes de solutions pour remédier à ces défis et améliorer les mécanismes de contrôle, afin de réduire la fraude et maximiser la mobilisation des recettes douanières. La lutte contre la fraude devient ainsi essentielle, nécessitant une vigilance accrue de la part des brigades douanières pour identifier, prévenir et réprimer les infractions. Dans les prochains jours, nous essayons d'élargir nos limites de notre étude sur d'autres aspects et secteurs douaniers. Cette recherche met en exergue l'importance de renforcer la lutte contre la fraude douanière en développant des mécanismes efficaces de prévention et de contrôle. Elle s'inscrit dans un cadre stratégique où les opérations d'importation, d'exportation et de production locale contribuent significativement aux recettes publiques, essentielles pour le développement économique de la RDC.

Mots clés: DGDA, DGI, DGRAD, Enjeux Sociaux, Défis Structurels

INTRODUCTION

La fraude douanière constitue l'un des défis majeurs auxquels fait face la régie financière en République Démocratique du Congo, dont il existe trois régies financières : la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale des Recettes Administratives, judiciaires, domaniales et de Participation (DGRAD) et la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA) qui est notre champ empirique, particulièrement dans la province du Katanga. Ce phénomène complexe impacte lourdement les recettes fiscales du pays, créant une situation de déficit budgétaire qui compromet les initiatives de développement national. Le Katanga, en raison de ses ressources naturelles abondantes et de son positionnement géographique stratégique, est une région particulièrement exposée aux activités de fraude douanière, notamment dans la ville de Lubumbashi. En l'absence d'un découpage territorial administratif spécifique pour la gestion douanière, cette province est devenue un foyer de contrebande et d'évasion fiscale.

Chaque année, des milliards de francs congolais s'évaporent du trésor public en raison de la fraude douanière. Au Katanga, cette région riche en ressources naturelles, le phénomène est particulièrement virulent. Comment une telle hémorragie financière peut-elle être compatible avec le développement d'un pays déjà fragilisé ? Cette étude se propose d'explorer en profondeur les mécanismes de la fraude douanière dans cette province, d'en quantifier les conséquences économiques et de formuler des recommandations pour y remédier. En s'appuyant sur une expertise de terrain et une analyse rigoureuse de données, nous montrerons comment la fraude sape les efforts de développement, alimente la corruption et pénalise les populations les plus vulnérables. À travers une approche pluridisciplinaire, nous identifierons les facteurs qui favorisent la fraude et proposerons des solutions concrètes pour renforcer le contrôle douanier, améliorer la transparence et optimiser les recettes fiscales. Ce travail de recherche explore en profondeur l'ampleur et les mécanismes de la fraude douanière dans cette région, cherchant à mettre en lumière les principaux facteurs qui la favorisent et ses répercussions sur l'économie nationale. Il s'appuie sur une expertise de terrain acquise par des années d'expérience dans le domaine douanier et une méthodologie rigoureuse incluant une analyse de données statistiques et des entretiens avec des acteurs clés.

*Corresponding Author: MUKALAY KAULU ELYAK,
Assistant Professor, Institut Supérieur des Commerces Lubumbashi
(ISC/Lubumbashi), République Démocratique Du Congo.

À travers une analyse pluridisciplinaire, nous abordons la problématique de la fraude douanière en intégrant des perspectives économiques, sociales et politiques. Cette étude vise à fournir des recommandations pratiques pour renforcer les capacités des services douaniers, proposer des mécanismes de contrôle plus efficaces et lutter contre la corruption au sein de l'administration douanière. En posant un diagnostic clair et en formulant des perspectives de réformes, nous espérons contribuer à une meilleure gouvernance économique dans la province du Katanga et, plus largement, à un renforcement des capacités fiscales de la RDC.

DEFINITIONS DE CONCEPTS

REGIE FINANCIERE

En France, organisme administratif, parfois doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, que l'État ou les collectivités locales constituent pour exploiter certains services. La régie peut prendre différentes formes, qui correspondent à autant de modes de gestion : régie simple ou directe, qui est dépourvue de la personnalité morale et qui est gérée directement par l'État ou une collectivité locale ; régie autonome, qui est dotée de l'autonomie financière sans se distinguer de l'autorité sous laquelle elle est placée ; régie intéressée, confiée à un régisseur qui est rémunéré en fonction du chiffre d'affaires réalisé ; etc¹. La régie financière se réfère aux institutions et aux systèmes mis en place par l'État pour organiser, contrôler et superviser la collecte des recettes fiscales et douanières. Elle inclut les administrations fiscales et douanières, qui sont responsables de percevoir les impôts, droits et taxes sur les biens importés et exportés, ainsi que sur certains produits locaux soumis à accises².

La régie financière est souvent considérée comme un instrument clé de gouvernance économique, permettant de mobiliser des ressources domestiques pour financer le développement et d'assurer la stabilité économique. Dans ce cadre, les administrations fiscales et douanières jouent un rôle stratégique dans la réduction des déficits budgétaires et l'encouragement de la croissance économique par la mobilisation des recettes internes³. La régie financière englobe les services de douane qui sont chargés de lutter contre la fraude et d'assurer la conformité des transactions commerciales internationales. La lutte contre la fraude douanière est essentielle pour garantir la collecte effective des recettes douanières, réduire les pertes pour le trésor public et favoriser un commerce équitable⁴.

Dans de nombreux pays en développement, la régie financière est l'un des principaux moteurs de financement des projets d'infrastructure et des programmes sociaux. Les régies financières, notamment les administrations douanières, jouent un rôle essentiel pour soutenir la stabilité financière de l'État et la création de conditions favorables à l'investissement⁵.

¹régie | GDT

²Musgrave, R. A., & Musgrave, P. B. (1989). *Public Finance in Theory and Practice*. McGraw-Hill. Cet ouvrage classique sur les finances publiques aborde les bases de la régie financière et son rôle dans la fiscalité et les dépenses publiques.

³Bird, R. M., & Zolt, E. M. (2008). "Tax Policy in Developing Countries: Looking Back—and Forward." *National Tax Journal*, 61(2), 279-301. Cette étude examine l'importance de la régie financière et de la politique fiscale pour les pays en développement, en soulignant son impact sur la gouvernance économique.

⁴Fisman, R., & Wei, S. J. (2004). "Tax Rates and Tax Evasion: Evidence from 'Missing Imports' in China." *Journal of Political Economy*, 112(2), 471-496. Ce document explore l'impact des taux de taxation sur la fraude douanière, en analysant les effets des "importations manquantes" et les défis que cela représente pour la régie financière.

⁵Tanzi, V. (1992). *Fiscal Policies in Economies in Transition*. IMF. Ce livre fournit une analyse de l'importance des régies financières dans les pays en transition et leur rôle dans la promotion de la stabilité économique.

La régie financière est donc un élément central du dispositif fiscal et économique de l'État. Elle regroupe des services de collecte de fonds publics et inclut des entités comme les services douaniers et les administrations fiscales. En permettant à l'État de financer ses programmes de développement par des recettes internes, elle joue un rôle crucial dans la promotion de l'autosuffisance économique. En RDC, en particulier dans une région comme le Katanga, la régie financière contribue à gérer l'important potentiel fiscal lié aux ressources naturelles tout en relevant les défis posés par la fraude douanière. En République Démocratique du Congo (RDC), trois grandes régies financières jouent un rôle crucial dans la collecte des recettes publiques, assurant une part importante du financement des dépenses de l'État et de la stabilité économique. Il s'agit de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), de la Direction Générale des Impôts (DGI), et de la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation (DGRAD).

La Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA)

La DGDA est chargée de percevoir les droits de douane, les taxes sur les importations et exportations, ainsi que les accises sur certains produits. En plus de sa mission fiscale, la DGDA a un rôle de régulation du commerce international, contrôlant le flux des marchandises aux frontières pour lutter contre la fraude douanière et garantir le respect des réglementations commerciales. La DGDA, particulièrement active dans des zones économiques stratégiques comme le Katanga, vise à maximiser les recettes provenant des produits miniers et agricoles exportés tout en combattant les contournements fiscaux.

Exemple de référence : Bilan des recettes douanières annuelles publié par la DGDA et rapports de l'Inspection Générale des Finances sur la performance douanière de la RDC.

La Direction Générale des Impôts (DGI)

La DGI est responsable de la collecte des impôts sur le revenu, des taxes sur la valeur ajoutée (TVA), des impôts sur les sociétés et des taxes locales. En tant que pilier central de la fiscalité en RDC, elle permet de diversifier les sources de revenus de l'État au-delà des ressources minières, en augmentant la contribution de divers secteurs économiques. La DGI mène aussi des campagnes pour élargir l'assiette fiscale en sensibilisant la population et les entreprises sur leurs obligations fiscales, contribuant ainsi à une meilleure mobilisation des recettes intérieures.

Exemple de référence : "Rapports annuels sur la collecte des impôts" par la DGI, disponibles dans les bulletins de la Banque Centrale du Congo.

La Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de Participation (DGRAD)

La DGRAD collecte les recettes non fiscales, incluant les frais administratifs, les amendes judiciaires, les redevances minières, les loyers des domaines publics, et les participations de l'État dans certaines entreprises. Elle joue un rôle complémentaire important en diversifiant les sources de revenus de l'État

DEFIS

Le concept de **défis** se réfère aux obstacles, difficultés et limitations auxquels la régie financière de la République Démocratique du Congo (RDC) est confrontée pour accomplir efficacement sa mission de collecte et de gestion des recettes douanières. Ces défis sont souvent structurels, économiques et institutionnels, affectant la capacité de la DGDA (Direction Générale des Douanes et Accises) à

lutter contre la fraude et à maximiser la mobilisation des recettes publiques.

Défis Structurels

Les défis structurels incluent des éléments comme le manque de personnel qualifié, l'insuffisance des infrastructures douanières modernes, et la couverture territoriale limitée des postes de contrôle douanier. Dans une province vaste et stratégique comme le Katanga, l'absence de technologies modernes de surveillance et le manque de ressources logistiques rendent difficiles les opérations de contrôle aux frontières et au sein des corridors commerciaux.

Défis Économiques et Sociaux

Les défis économiques sont liés à la faiblesse des moyens financiers et à la pauvreté générale de la population, qui peut favoriser la contrebande et d'autres formes de fraude pour échapper aux taxes et impôts élevés. La précarité des conditions de vie et la faible rémunération des agents douaniers contribuent également à un environnement propice à la corruption, réduisant l'efficacité des contrôles douaniers et encourageant la fraude. Ces difficultés économiques créent une pression sur les régies financières qui cherchent à mobiliser des recettes, mais qui sont confrontées à une assiette fiscale restreinte par l'informalité et la fraude.

Défis Institutionnels et de Gouvernance

Les défis institutionnels comprennent des problèmes comme l'incivisme fiscal, le manque de transparence, et la corruption au sein des services douaniers et financiers. La régie financière fait également face à une absence de mécanismes de contrôle internes et de répertoires fiables pour assurer le suivi des marchandises et des transactions. Le manque de coopération entre les services douaniers et les autres institutions, comme les agences de lutte contre la corruption, renforce les difficultés à combattre efficacement la fraude douanière.

Défis Législatifs et Juridiques

Les défis législatifs sont liés aux faiblesses dans le cadre juridique et réglementaire. Les lois et règlements douaniers peuvent être insuffisamment appliqués ou comporter des lacunes qui permettent aux fraudeurs de trouver des failles pour échapper aux taxes. Ces difficultés législatives compliquent l'action des agents douaniers et limitent leur capacité à réprimer les infractions. Ces différents défis illustrent l'ampleur des obstacles auxquels est confrontée la régie financière de la RDC pour combattre la fraude douanière. Surmonter ces défis nécessiterait des réformes structurelles, une meilleure allocation des ressources, et un renforcement des mécanismes de contrôle et de transparence, essentiels pour garantir une mobilisation plus efficace des recettes douanières.

Ce concept de **défis** est donc central dans l'analyse de la fraude douanière au Katanga, en ce qu'il révèle les facteurs limitant l'efficacité de la DGDA dans sa mission, tout en soulignant l'urgence d'une réforme pour renforcer la gouvernance économique du pays.

FRAUDE DOUANIÈRE

La **fraude douanière** désigne l'ensemble des pratiques illégales visant à échapper aux droits et taxes douaniers ou à contourner les réglementations relatives à l'importation, l'exportation et le transit des marchandises. Ces pratiques incluent des manipulations comme la sous-déclaration de la valeur des marchandises, la fausse classification des produits, la contrebande, le recours aux faux

documents, et d'autres stratagèmes qui faussent les transactions aux frontières⁶. Les fraudes douanières ont des conséquences importantes, notamment la réduction des recettes fiscales, la perturbation des marchés locaux par des produits de contrebande, et des risques pour la sécurité publique en facilitant l'entrée de produits non conformes ou dangereux. Elles représentent un défi majeur pour les administrations douanières, qui doivent non seulement détecter ces pratiques mais aussi les prévenir par des mesures de contrôle et de répression adaptées⁷.

Quant à l'aperçu national, la notion de fraude douanière en République Démocratique du Congo est complexe. Les régies financières en général et la Direction Générale des Douanes et Accises en particulier a pour mission de percevoir les droits et taxes afin de mobiliser les recettes publiques de l'Etat. Dans l'accomplissement de ses missions, elle se trouve obligée de faire face à ce phénomène qu'est la fraude douanière, qui, cette dernière, constitue un des éléments nuisant et très déterminée à freiner le système évolutif des recettes. Pour contrecarrer ce phénomène, l'Etat congolais, par le biais de la Direction Générale des douanes et accises, est appelé à mettre en place des plusieurs mécanismes qui consisteraient à combattre la fraude douanière dans tous ses états.

La province du Katanga étant l'une des provinces clés pour la mobilisation des recettes du Trésor public. Elle a son siège à Lubumbashi représenté par un Directeur Provincial secondé par plusieurs sous-directeurs. La province est beaucoup alimentée par les importations et exportation au travers différentes frontières telles qu'à KASUMBALESA, SAKANIA, KASENGA, MOKAMBO, KALEMIE et tant d'autres. Cependant cette province est victime de la fraude douanière animé tant par les opérateurs économiques, miniers que politiques pour protéger leur propre intérêt aux désavantages de l'Etat Congolais. Les frontières ne sont quasi-sécurisées du fait qu'elles sont envahies par plusieurs services qui ne font que faciliter les opérations transfrontalières, les bureaux de douanes ne sont pas animés par le personnel formé, malgré les efforts engagés par les dirigeants de l'administration douanière.

Nous pensons de notre part qu'en matière de la fraude douanière, les infractions sont prévues et sanctionnées par la législation douanière. Un recouvrement de toutes les instructions contentieuses serait contributif à la mobilisation des recettes douanières. Entant que chercheur dans le domaine économique, c'est un plaisir de traiter un problème de la fraude afin de proposer les voies et moyens possibles dans la lutte contre fléau, afin de contribuer une pierre à la mobilisation des recettes à la DGDA du Katanga.

A savoir que sur le plan scientifique ce sujet nous est utile dans l'accroissement de nos connaissances sur la régie financière et la fraude douanière qui est peu abordé à la faculté mais ayant un avantage énorme, ainsi que savoir et voir comment la DGDA, au travers différents mécanismes, arrive à maximiser les recettes, connaître les blocs commerciaux, leurs raisons d'être et les avantages de la lutte contre la fraude douanière.

Socialement parlant, ce travail est d'immense intérêt. Il contribue à l'entraînement de la bonne application de tous les textes légaux et réglementaires et application des législations connexes se rapportant

⁶FMI (Fonds Monétaire International). (2016). *Revenue Mobilization in Developing Countries*. Cette publication du FMI traite de la mobilisation des recettes dans les pays en développement et examine comment la fraude douanière impacte les finances publiques et la stabilité économique

⁷Cantens, T., Raballand, G., & Bilangna, S. (2010). *Fragile Borders: An Assessment of Fraud and Corruption Risks in African Customs*. World Bank Policy Research Working Paper. Cet article explore les facteurs de risque liés à la fraude douanière en Afrique, analysant la vulnérabilité des frontières et les stratégies pour y remédier

au contrôle, à la recherche, à la constatation et à la répression des infractions douanières et aux législations connexes. Nous pensons de notre part qu'en matière de la fraude douanière, les infractions sont prévues et sanctionnées par la législation douanière. Cette étude est fondée sur une période de cinq ans (2017-2021). La revue de la littérature nous a permis de cadrer notre sujet nous conduisant à présenter notre ligne de démarcation par rapport à nos prédécesseurs afin de montrer notre originalité qui réside dans la quête des mécanismes pouvant contribuer à la lutte contre la fraude douanière dans tous ces états afin de permettre à la douane de procéder à la mobilisation des recettes pour satisfaire l'Etat congolais.

DOUANE

La **douane** est une administration publique chargée de réguler le commerce transfrontalier des marchandises, en appliquant les lois et les règlements liés aux importations, exportations, et transit. Son rôle principal est de percevoir les droits de douane et autres taxes sur les biens, de protéger l'économie nationale en réglementant le flux de marchandises, et de lutter contre les activités illégales, telles que la contrebande et la fraude fiscale⁸. En RDC, comme dans de nombreux pays, la douane remplit également des fonctions de contrôle sanitaire, de sécurité, et de collecte de statistiques commerciales. Elle veille à la conformité des produits importés ou exportés avec les normes locales, assurant ainsi une protection des consommateurs et de l'environnement⁹.

ENJEUX

Dans le contexte de la fraude douanière au Katanga, les **enjeux** représentent les intérêts et les conséquences majeures pour la RDC, découlant de la gestion efficace des recettes douanières et de la lutte contre la fraude. Ces enjeux sont cruciaux pour l'économie nationale, la stabilité sociale, et la gouvernance de la province du Katanga et du pays dans son ensemble. Ils révèlent l'importance stratégique de la régie financière dans la préservation des ressources publiques et le développement durable¹⁰.

Enjeux Économiques

Les enjeux économiques sont au cœur de la problématique, car la fraude douanière impacte directement les recettes publiques. Une collecte insuffisante de droits de douane entraîne un déficit budgétaire, limitant les moyens financiers de l'État pour financer des infrastructures essentielles, des programmes sociaux, et d'autres initiatives de développement. Dans une région comme le Katanga, riche en ressources naturelles (cuivre, cobalt, uranium, etc.), les droits et taxes douaniers sont une source vitale de revenus pour le pays. La réduction de la fraude douanière pourrait ainsi permettre une augmentation significative des recettes, renforçant la capacité de la RDC à investir dans ses priorités économiques¹¹.

⁸Gouvernement de la RDC - DGDA (Direction Générale des Douanes et Accises). *Manuel des Procédures Douanières en RDC*. Ce document officiel présente les règles, procédures et missions spécifiques de la DGDA, offrant un aperçu de la réglementation douanière nationale

⁹World Customs Organization (WCO). (2020). *International Customs Law: Overview of the Legal Framework*. Cette organisation fournit des explications approfondies sur les lois internationales qui régissent les pratiques douanières et l'harmonisation des procédures douanières entre pays.

¹⁰Diop, A., & Fall, M. (2019). *Les défis de la mobilisation des recettes fiscales dans les pays en développement : Cas de l'Afrique de l'Ouest*. Revue Africaine de la Fiscalité et des Douanes. Cet article examine les obstacles auxquels les régies financières sont confrontées, notamment la fraude, la corruption, et la faiblesse institutionnelle, et discute des effets sur la compétitivité et la croissance économique.

¹¹Bräutigam, D., Fjeldstad, O.-H., & Moore, M. (2008). *Taxation and State-Building in Developing Countries: Capacity and Consent*. Cambridge University Press. Cet ouvrage

Enjeux Sociaux

Les enjeux sociaux de la lutte contre la fraude douanière incluent la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie, et la création d'opportunités d'emploi. Une régie financière efficace peut générer des revenus supplémentaires qui pourraient être investis dans les services de base comme l'éducation, la santé, et les infrastructures. De plus, la lutte contre la fraude permettrait de mieux réguler le marché intérieur, limitant la concurrence déloyale entre entreprises et encourageant le secteur formel, ce qui pourrait offrir davantage d'emplois stables et mieux rémunérés.

Enjeux Politiques et de Gouvernance

La capacité de l'État à lutter efficacement contre la fraude douanière renforce sa légitimité et sa crédibilité aux yeux des citoyens. En mettant en place des mécanismes de transparence et en réduisant la corruption, le gouvernement peut renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques. Lutte contre la fraude douanière, amélioration de la gouvernance des frontières, et régulation des transactions commerciales contribuent à la sécurité intérieure en empêchant les activités illégales, telles que la contrebande de produits interdits. Ces mesures sont essentielles pour une gouvernance efficace et stable de la RDC.

Enjeux de Compétitivité Régionale et Internationale

Les enjeux de compétitivité sont également cruciaux, car la fraude douanière affecte la position de la RDC sur les marchés régionaux et internationaux. Une fraude accrue et une administration douanière défaillante peuvent décourager les investissements étrangers et limiter les exportations de la RDC en favorisant des pratiques informelles qui échappent à toute régulation. La mise en œuvre d'un système douanier rigoureux, capable de combattre efficacement la fraude, pourrait améliorer la compétitivité de la RDC, renforcer son commerce extérieur, et attirer des investisseurs soucieux de la conformité et de la transparence. Donc, les enjeux liés à la fraude douanière au Katanga englobent des aspects économiques, sociaux, politiques et de compétitivité, soulignant l'importance d'une régie financière efficace pour le développement et la stabilité de la RDC. En renforçant la lutte contre la fraude, l'État peut maximiser ses ressources et assurer une gouvernance solide, condition essentielle pour la croissance économique et le bien-être social.

PERSPECTIVES

Les **perspectives** de la lutte contre la fraude douanière au Katanga englobent les stratégies et actions envisageables pour renforcer l'efficacité des régies financières de la RDC et améliorer la mobilisation des recettes publiques. Ces perspectives visent à atténuer les impacts de la fraude douanière sur les finances publiques, à améliorer la gouvernance et à promouvoir une croissance économique durable¹².

LA FRAUDE ET SES FORMES

TYPOLOGIE DE LA FRAUDE

La fraude douanière est une violation des règles douanières (droit douanier).

discute des enjeux politiques et sociaux de la fiscalité et de la douane en Afrique, en insistant sur la transparence et la confiance publique dans les institutions fiscales

¹²Amoako-Tuffour, J., & Woller, G. (2015). *Les réformes douanières en Afrique: Expériences et perspectives*. Revue Internationale d'Économie Publique. Cet article analyse des réformes potentielles et propose des solutions pour moderniser les systèmes douaniers en Afrique, en insistant sur la numérisation et la coopération régionale.

Il existe plusieurs formes des fraudes :

- Fraude documentaire relative aux marchandises
- Contrebande ;
- Importation ou exportation sans déclaration ;

FRAUDE DOCUMENTAIRE RELATIVE AUX MARCHANDISES

C'est un moyen d'usurper ou de falsifier l'identité d'une marchandise, d'utiliser de faux documents, de remplir des formulations de manière erronée, etc...

a. La fausse déclaration dans l'espèce tarifaire (Article 386 CD) ;

La fausse déclaration dans l'espèce tarifaire consiste à classer la marchandise dans une autre position tarifaire en vue de diminuer la valeur tarifaire ou le taux à payer (cours de contentieux).

Elle est passible d'une amende dont la hauteur est comprise entre une et cinq fois le montant des droits et taxes compromis, lors que la fausse déclaration dans l'espèce tarifaire a été commise grâce à la production de document faux, inexacte, incomplet ou même cas de fausse déclaration dans l'espèce tarifaire.

b. La fausse déclaration dans la valeur (Article 386 CD)

La fausse déclaration dans la valeur consiste à déclarer une valeur inférieure à la réalité alors que la quantité et la nature de la nature des marchandises déclarées sont conformes par rapport aux documents joints. Comme la fausse déclaration dans l'espèce tarifaire, la fausse déclaration dans la valeur est réprimée telle qu'évoquer au point ci-dessous à la seule différence qu'il n'y a pas des confiscations des marchandises en cas d'une fausse déclaration dans la valeur. En cas des circonstances aggravantes (production de faux documents, inexacte, incomplet ou non valable), l'amende est portée d'une à dix fois des droits et taxes compromis.

c. La fausse déclaration origine ou provenance

Cette pratique est souvent commise dans le but de contourner une restriction ou mesure légale de contrôle de jouer sur le fret ou encore pour bénéficier indûment des faveurs liées aux accords entre les pays d'une union ou communauté douanière. La répression et les éléments constitutifs de ces cas d'infractions sont les mêmes que ceux de l'infraction de la fausse déclaration dans l'espèce tarifaire ou fausse déclaration dans la valeur à la seule différence et que l'origine ou la provenance de la marchandise qui ne pas vraie (confère le point B ci-dessous).

IMPORTATION SANS DECLARATION EN RAPPORT AVEC LA QUANTITE (ARTICLE 396 CD)

On parle de l'importation sans déclaration en rapport avec la quantité lorsque les marchandises sont supérieures à la quantité déclarée. Tout excédant est considéré au regard de l'article 396 C/D comme étant une importation sans déclaration. La répression est de trois ans de servitude pénale, la confiscation des marchandises de fraude, des moyens de transport des marchandises qui ont servi à masquer la fraude et une amende dont a hauteur et comprise entre et trois la valeur de marchandise de fraude.

CONTREBANDE

C'est une opération illicite qui consiste à frauder la douane, faire passer les marchandises à la frontière douanière sans passer par un

bureau de douane pour remplir les formalités du dédouanement à l'importation et à l'exportation.

Nous pouvons distinguer 3 degrés de la contrebande :

- Contrebande au 1^{er} degré : la fraude de service, c'est une fraude qui est pratiquée par les populations frontalières.
- Contrebande au 2^{ème} degré : c'est la fraude douanière qui consiste à frauder la douane par les non-déclarées. Cette pratique est utilisée par les opérateurs économiques visés qui, dans la saisie de leurs déclarations saisissent une partie de la marchandise la plus moins couteuse possible.
- La contrebande au 3^{ème} degré : fraude administrative influences) cette fraude opérée par des puissants lobbies (influences) commerciaux disposant de moyens financiers et matériels très consistant.

a. Tout fait de contrebande lorsqu'il se rapporte à des marchandises qui sont ni prohibé ni soumises à des mesures des restrictions (Base légale Article 389 et 393 CD)

Le fait de l'importation en dehors du bureau des douanes ou toute violation des dispositions de la législation douanière relative à la détention et au transport des marchandises à l'intérieur du territoire douanier (défaut des justifications d'origine).

- **Peine** : servitude pénale de trois ans, confiscation des marchandises de fraude, confiscation de moyen de transport, confiscation des marchandises ayant servi de marquer la fraude, paiement de la somme tenant lieu de confiscation lorsque les marchandises ou le moyen de transport n'ont pas été saisis ou lorsqu'ayant été saisis, la douane on fait la demande au tribunal et amende dont la hauteur et comprise entre une et trois fois la valeur des marchandises et fraude.

b. Tout fait de contrebande lorsqu'il se rapporté à des marchandises prohibé ni soumises à des meures des restrictions (Base légale Article 390 et 393 CD)

Le même que pour le point A ci-dessous à la seule différence : existence d'une prohibition ou restriction.

- **Peine** : même peine que pour le point A ci-dessous à la seule différence : amende une à cinq fois la valeur de la marchandise.
- Importation ou exportation sans déclaration

a. Cas d'absence de la déclaration (article 389 et 394 CD)

Passage par le bureau des douanes, absence d'une déclaration des marchandises, absence de prohibition ou des restrictions portant sur ces marchandises.

- **Peine** : servitude pénale des maximums trois confiscation des marchandises ayant servi à marquer la fraude.

b. Déclaration non applicable (Article 389 et 394 CD)

Passage par le bureau de douane ; existence d'une déclaration des marchandises sans rapport avec la marchandise présentées ou ayant un rapport très éloigné entre les mentions portées sur la déclaration et les marchandises présentées.

- Les responsabilités pénales des infractions en matières des douanes et accises

a. Responsabilité pénale

C'est l'obligation pour une personne impliquée dans une infraction d'en assumer les conséquences (Cours de contentieux douaniers). Les personnes pénalement responsables de l'infraction en matière douanier :

b. Les détenteurs des marchandises de fraude article 377 CD

Les détenteurs est réputée responsable de la fraude. C'est-à-dire celui qui détient matériellement les marchandises de la fraude qu'il soit ou non propriétaire (Article 373 CD. Sont considéré également comme auteur, les personnes qui ont une marchandise dans le dépôt, des personnes qui ont la jouissance du lieu où sont entreposés les marchandises de fraude, la responsabilité incombe au propriétaire du lieu, il est de même ou le propriétaire d'un véhicule qui est abandonné par son conducteur.

c. Les capitaines du navire et le commandant d'aéronef (Article 374 CD)

Ils sont réputés responsables des omissions et inexactitudes relevées dans le manifeste et d'une manière générale de toutes les infractions commises dans leur patrimoine. Toutefois les capitaines est déchargé de cette responsabilité dans le cas où les objets non manifestés sont découverts abord du navire. S'il démontre qu'il a rempli tous les devoirs de surveillance ou si le véritable auteur de l'infraction est découvert ou en cas de preuve ; qu'il accoste dans un port non douanier par suite d'un cas de force majeure.

d. Les déclarants et les commissionnaires en Douanes (Article 375 CD)

Les déclarants est responsable des omissions, inexactitude et autre irrégularités relevées dans la déclaration établi par lui. Lorsque le déclarant a agi conformément à des instructions reçues du commettant il peut exercer un recours contre ceux dernier afin d'obtenir réparation du préjudice subi. Ce recours est purement civil auquel l'administration demeure étrangère. Les commissionnaires en douanes sont pénalement responsable des opérations effectués par leurs soins, les peines d'emprisonnement applicable qui en cas de faute personnel.

e. Les intéressés à la fraude

La notion d'intéressé à la fraude est une qualification qui permet de retenir dans les liens de la prévention des personnes, qui sans avoir accompli elle-même les actes de contrebande à l'importation ou à l'exportation ont trouvé un intérêt direct à la fraude, ont coopéré à la fraude, ou sont intervenues postérieurement. Cette notion d'intérêt à la fraude n'existe qu'en droit douanier, l'intérêt de fraude ne peut être imputé à celui qui a intervenu par nécessité ou par suite d'une erreur invincible.

FACTEURS EXPLICATIFS

Les **facteurs explicatifs** de la fraude douanière sont divers et varient selon les contextes économiques, institutionnels, et sociétaux de chaque pays. Ces facteurs incluent généralement des éléments tels que la faiblesse des régulations et des contrôles douaniers, des niveaux de corruption élevés, des incitations économiques fortes à éviter les taxes, ainsi que des difficultés économiques qui poussent certains opérateurs à chercher des moyens moins coûteux pour leurs transactions. En République Démocratique du Congo, plusieurs de ces facteurs sont exacerbés par des particularités locales comme la

complexité du cadre législatif, les vastes zones frontalières difficiles à surveiller, et la pauvreté¹³.

Principaux Facteurs Explicatifs :

- **Faiblesse Institutionnelle et Manque de Ressources**

Dans de nombreux pays en développement, les administrations douanières manquent de ressources humaines, financières et technologiques pour surveiller efficacement les frontières. Cette faiblesse permet aux fraudeurs de profiter de la situation en exploitant les failles du système¹⁴.

- **Corruption et Manque de Transparence**

La corruption au sein des services douaniers, souvent encouragée par des bas salaires et l'absence de mécanismes de surveillance, est un facteur majeur de la fraude douanière. Les agents peuvent être incités à fermer les yeux sur les infractions moyennant des pots-de-vin, affaiblissant la capacité de la douane à collecter des recettes.

- **Incitations Économiques et Pressions Concurrentielles**

Les entreprises locales et les importateurs peuvent être tentés de recourir à des pratiques frauduleuses pour diminuer leurs coûts et rester compétitifs, surtout dans des secteurs à forte concurrence ou à faible marge bénéficiaire. La sous-évaluation des produits, la fausse déclaration d'origine, et le recours à des zones franches sont des moyens couramment employés.

- **Complexité et Inefficacité des Procédures Douanières**

Les longues procédures administratives et la complexité des réglementations douanières poussent parfois les importateurs et exportateurs à utiliser des voies frauduleuses pour contourner des délais coûteux et des formalités excessives. Une numérisation insuffisante peut également engendrer des erreurs et ouvrir des opportunités de manipulation des données.

- **Étendue des Zones Frontalières et Manque de Surveillance**

Dans des pays vastes comme la RDC, les frontières sont souvent difficiles à contrôler en raison de l'étendue géographique et du manque d'infrastructures de surveillance. Cette situation rend le commerce illicite et la contrebande plus faciles, permettant des flux de marchandises en dehors des canaux officiels.

COMMENTAIRE : RETRANSMISSION DES ENTRETIENS AVEC LES AGENTS

Entretien 1 : Je suis un agent de la DGDA depuis maintenant 20 ans, selon moi les éléments qui expliquent la fraude douanière la pauvreté de la population, le faible salaire des agents, manque de personnel de la brigade douanière ;

Entretien 2 : Pour moi ce qui explique la fraude douanière est dû à l'incivisme fiscal et manque des mécanismes de contrôle;

Entretien 3 : Selon mon expérience à la douane durant 25ans de travail la fraude douanière est expliquée par la crise

¹³Baunsgaard, T., & Keen, M. (2010). *Tax Revenue and (or?) Trade Liberalization*. Journal of Public Economics. Cet article examine comment la libéralisation commerciale peut affecter les recettes fiscales, en montrant comment les faibles taux de recouvrement et le manque de ressources exacerbent les pratiques frauduleuses.

¹⁴Cantens, T., Raballand, G., & Bilangna, S. (2010). *Fragile Borders: An Assessment of Fraud and Corruption Risks in African Customs*. World Bank Policy Research Working Paper. Cette étude analyse la vulnérabilité des frontières en Afrique et les défis spécifiques qui empêchent les douanes de collecter des recettes efficaces.

économique qui sévit actuellement dans le monde avec la COVID19 et la guerre de la Russie avec l'Ukraine, et le faible salaire des agents ;

Entretien 4 : la mauvaise organisation interne, le faible salaire des agents, manque de répertoire fiable à l'import et export sont pour moi la cause de la fraude douanière ;

Entretien 5 : Selon mes analyses et mon expérience à la douane, je peux déduire que la pauvreté a la quelle vit la population congolaise qui la pousse à l'incivisme fiscal et faible contrôle à la frontière ;

Entretien 6 : Pour moi la fraude douanière est expliquée par le manque des mécanismes de contrôle, manque des répertoires fiables ;

Entretien 7 : En ce qui me concerne la fraude douanière est dû à l'incivisme fiscal et aussi occasionnée par le faible salaire;

Entretien 8 : Manque de formation des agents de la brigade, Démotivation des agents ;

Entretien 9 : Je suis un agent de la DGDA depuis maintenant 9 ans j'ose croire que la fraude est expliquée par le faible salaire des agents et Démotivation des agents.

LES ENJEUX ET PERSPECTIVES DE LA FRAUDE DOUANIÈRE

LES ENJEUX

Enjeux Économiques

Les enjeux économiques sont au cœur de la problématique, car la fraude douanière impacte directement les recettes publiques. Une collecte insuffisante de droits de douane entraîne un déficit budgétaire, limitant les moyens financiers de l'État pour financer des infrastructures essentielles, des programmes sociaux, et d'autres initiatives de développement. Dans une région comme le Katanga, riche en ressources naturelles (cuivre, cobalt, uranium, etc.), les droits et taxes douaniers sont une source vitale de revenus pour le pays. La réduction de la fraude douanière pourrait ainsi permettre une augmentation significative des recettes, renforçant la capacité de la RDC à investir dans ses priorités économiques¹⁵.

Enjeux Sociaux

Les enjeux sociaux de la lutte contre la fraude douanière incluent la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie, et la création d'opportunités d'emploi. Une régie financière efficace peut générer des revenus supplémentaires qui pourraient être investis dans les services de base comme l'éducation, la santé, et les infrastructures. De plus, la lutte contre la fraude permettrait de mieux réguler le marché intérieur, limitant la concurrence déloyale entre entreprises et encourageant le secteur formel, ce qui pourrait offrir davantage d'emplois stables et mieux rémunérés.

Enjeux Politiques et de Gouvernance

La capacité de l'État à lutter efficacement contre la fraude douanière renforce sa légitimité et sa crédibilité aux yeux des citoyens. En mettant en place des mécanismes de transparence et en réduisant la corruption, le gouvernement peut renforcer la confiance des citoyens envers les institutions publiques. Lutte contre la fraude douanière,

amélioration de la gouvernance des frontières, et régulation des transactions commerciales contribuent à la sécurité intérieure en empêchant les activités illégales, telles que la contrebande de produits interdits. Ces mesures sont essentielles pour une gouvernance efficace et stable de la RDC.

Enjeux de Compétitivité Régionale et Internationale

Les enjeux de compétitivité sont également cruciaux, car la fraude douanière affecte la position de la RDC sur les marchés régionaux et internationaux. Une fraude accrue et une administration douanière défaillante peuvent décourager les investissements étrangers et limiter les exportations de la RDC en favorisant des pratiques informelles qui échappent à toute régulation. La mise en œuvre d'un système douanier rigoureux, capable de combattre efficacement la fraude, pourrait améliorer la compétitivité de la RDC, renforcer son commerce extérieur, et attirer des investisseurs soucieux de la conformité et de la transparence.

Donc, les enjeux liés à la fraude douanière au Katanga englobent des aspects économiques, sociaux, politiques et de compétitivité, soulignant l'importance d'une régie financière efficace pour le développement et la stabilité de la RDC. En renforçant la lutte contre la fraude, l'État peut maximiser ses ressources et assurer une gouvernance solide, condition essentielle pour la croissance économique et le bien-être social.

LES PERSPECTIVES

Renforcement des Capacités Institutionnelles

L'une des principales perspectives consiste à accroître les ressources humaines et matérielles de la DGDA (Direction Générale des Douanes et Accises) pour rendre les opérations douanières plus efficaces. Cela inclut la formation continue des agents douaniers, le recrutement de personnel qualifié, et l'équipement de technologies modernes, telles que les scanners et systèmes de surveillance électronique. Des systèmes d'automatisation des processus douaniers, comme la numérisation des déclarations et des paiements, pourraient contribuer à réduire les manipulations manuelles, minimiser la fraude, et accélérer les procédures douanières¹⁶.

Mise en Place de Mécanismes de Contrôle Renforcés

Il est crucial de développer des mécanismes de contrôle plus efficaces pour surveiller et vérifier les transactions commerciales aux frontières. Cela pourrait inclure des audits réguliers, une meilleure coordination avec les services de sécurité et des partenaires internationaux, et l'utilisation d'outils de traçabilité pour les marchandises. Des mesures comme la création de bases de données centralisées permettant le suivi en temps réel des marchandises transitant par la RDC pourraient améliorer la transparence et prévenir les pertes de recettes fiscales¹⁷.

¹⁵Bräutigam, D., Fjeldstad, O.-H., & Moore, M. (2008). *Taxation and State-Building in Developing Countries: Capacity and Consent*. Cambridge University Press. Cet ouvrage discute des enjeux politiques et sociaux de la fiscalité et de la douane en Afrique, en insistant sur la transparence et la confiance publique dans les institutions fiscales

¹⁶Raballand, G., & Cantens, T. (2016). *Les réformes douanières en Afrique Subsaharienne: Quels leviers pour améliorer la mobilisation des recettes ?* Working Paper, Banque Mondiale. Cette publication de la Banque mondiale discute des perspectives pour améliorer la mobilisation des recettes par des réformes douanières dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, y compris le recours à des systèmes de gestion numérique.

¹⁷FMI (Fonds Monétaire International). (2021). *Sub-Saharan Africa Regional Economic Outlook: Fiscal Policy for a Resilient Recovery*. International Monetary Fund. Ce rapport annuel du FMI aborde les perspectives fiscales et douanières pour les pays d'Afrique subsaharienne, y compris les stratégies pour surmonter les défis de collecte des recettes et de gestion des frontières.

Promotion de la Transparence et de la Lutte Contre la Corruption

Pour réduire la fraude, il est essentiel de renforcer les pratiques de gouvernance éthique au sein des douanes et des régies financières. Cela implique l'instauration de règles strictes contre la corruption, le renforcement des procédures de surveillance interne, et l'instauration de mécanismes d'alerte pour détecter et sanctionner les pratiques frauduleuses. La sensibilisation et l'éducation des agents douaniers sur l'importance de l'intégrité peuvent également contribuer à une gestion plus transparente et responsable des recettes douanières.

Sensibilisation et Éducation des Acteurs Économiques

Informer et sensibiliser les opérateurs économiques, commerçants et entreprises sur leurs obligations fiscales et les sanctions liées à la fraude est une perspective clé. Des campagnes de sensibilisation, des ateliers et des sessions d'information peuvent favoriser le civisme fiscal et encourager une conformité accrue. En collaboration avec les associations commerciales, les régies financières peuvent promouvoir les avantages d'un commerce conforme et en règle, créant ainsi un environnement économique plus régulé et équitable.

Développement de Partenariats Internationaux et Régionaux

La coopération avec les pays voisins et les organisations internationales peut jouer un rôle crucial dans la lutte contre la fraude douanière. Par le biais d'accords bilatéraux ou régionaux, la RDC pourrait harmoniser ses réglementations douanières avec celles de ses partenaires commerciaux pour mieux surveiller les échanges transfrontaliers et identifier les réseaux de fraude. Ces partenariats pourraient également offrir des formations, des outils techniques, et des ressources pour renforcer les contrôles aux frontières.

Diversification des Sources de Revenus et Réforme de la Politique Douanière

En perspective, une diversification des recettes au-delà des seules importations et exportations peut permettre à la RDC de réduire sa dépendance aux recettes douanières, tout en réformant sa politique fiscale pour adapter les droits et taxes aux réalités économiques actuelles. Une politique douanière plus flexible, qui prend en compte la concurrence régionale et les tendances commerciales, pourrait accroître l'attractivité économique de la RDC, tout en maintenant un niveau de recettes suffisant pour financer le développement¹⁸.

Donc les perspectives de lutte contre la fraude douanière au Katanga reposent sur un ensemble de réformes structurelles et stratégiques visant à moderniser les régies financières, améliorer la transparence, et renforcer la mobilisation des ressources. Ces actions, combinées à des partenariats internationaux et à des efforts de sensibilisation, sont essentielles pour transformer les défis actuels en opportunités de développement durable pour la RDC.

QUELQUES AVERTISSEMENT

LIMITES DE L'ETUDE

Les limites de l'étude constituent un aspect essentiel de tout travail de recherche, car elles permettent de clarifier les conditions et les éventuelles restrictions dans lesquelles l'analyse a été menée. Pour

¹⁸De Wulf, L., & Sokol, J. B. (2005). *Customs Modernization Initiatives: Case Studies*. World Bank. Cet ouvrage présente des études de cas de réformes douanières dans divers pays, mettant en évidence les perspectives de modernisation et de lutte contre la fraude grâce à l'automatisation des processus douaniers et la formation des agents

une étude portant sur la fraude douanière et ses impacts dans la région du Katanga, les limites peuvent être attribuées à plusieurs facteurs contextuels, méthodologiques, et structurels¹⁹ :

1. Limites géographiques et contextuelles

- **Portée géographique restreinte** : L'étude se concentre principalement sur la province du Katanga et la ville de Lubumbashi. Cela limite la généralisation des résultats à d'autres régions de la RDC où les dynamiques douanières et les types de fraude peuvent différer.
- **Contexte économique local** : La situation économique particulière de Katanga, avec ses vastes ressources naturelles, pourrait ne pas refléter les conditions douanières dans des provinces moins industrialisées ou moins riches en ressources minières.

2. Limites de données et d'accès à l'information

- **Accès limité aux données fiables** : Les données sur la fraude douanière, notamment les pertes réelles de recettes et la nature des opérations illégales, peuvent être incomplètes ou difficiles à obtenir en raison de leur nature sensible ou de pratiques de dissimulation.
- **Déficit de statistiques récentes** : Les statistiques douanières et fiscales, souvent manquantes ou obsolètes en RDC, peuvent affecter la précision des estimations et limiter les analyses longitudinales nécessaires pour dégager des tendances fiables²⁰.

3. Limites méthodologiques²¹

- **Fiabilité des témoignages et perceptions** : Une grande partie de l'information peut provenir de témoignages d'agents ou d'analystes du secteur douanier. Les perceptions et expériences personnelles, bien qu'informatives, peuvent entraîner des biais.
- **Portée restreinte des méthodes quantitatives** : L'absence de données complètes limite l'utilisation d'analyses quantitatives plus robustes qui auraient permis une quantification plus précise de l'impact économique de la fraude douanière.

4. Limites institutionnelles et législatives

- **Faible coopération institutionnelle** : La collaboration avec d'autres institutions gouvernementales ou internationales, qui pourraient fournir des informations complémentaires, peut être limitée en raison de contraintes législatives ou de la nature sensible des activités douanières.
- **Instabilité de la législation douanière** : Les lois douanières peuvent évoluer, influençant ainsi les pratiques et les règles, et rendant les conclusions de l'étude moins applicables à long terme.

5. Facteurs culturels et sociaux

- **Incivisme fiscal** : La culture de l'incivisme fiscal ou le manque de sensibilisation à l'importance des douanes rendent difficile une évaluation exhaustive des comportements frauduleux, car il

¹⁹Marelli, M., & Piscitelli, A. (2019). *Challenges in Data Collection for Border Studies*. Border and Customs Journal. Cet article discute des difficultés dans la collecte de données dans le contexte des frontières, particulièrement pertinent dans les zones à haut risque de fraude

²⁰FMI (Fonds Monétaire International). (2018). *Improving Data Quality in Customs and Taxation*. Cette publication examine les défis rencontrés dans la collecte et l'interprétation des données douanières et fiscales, tout en offrant des recommandations pour améliorer leur qualité

²¹Raballand, G., Cantens, T., & Bilangna, S. (2013). *Methodological Limitations in Customs Fraud Research*. World Customs Organization. Ce rapport explore les limites méthodologiques propres aux études de fraude douanière, en particulier dans les pays en développement.

peut y avoir une tendance à minimiser ou normaliser la fraude dans certaines communautés.

- **Perception de la douane comme un obstacle** : Les perceptions culturelles ou les stéréotypes sur la douane, souvent perçue comme une institution de contraintes plus que de facilitation commerciale, peuvent influencer les réponses et limiter l'objectivité des données recueillies.

Ces limites montrent qu'une analyse complète de la fraude douanière nécessite une approche multi-facette et que les résultats doivent être interprétés avec prudence. L'étude pourrait servir de base pour des recherches futures en RDC et dans d'autres contextes similaires, en développant notamment des collaborations institutionnelles pour surmonter les obstacles de données et en élargissant le cadre géographique.

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons à la DGDA/KATANGA, de faire de la lutte contre la fraude douanière son cheval de bataille pour arriver à maximiser les recettes pour les comptes du trésor public.

Nous suggérons à la DGDA :

- ✓ Créer les services de centralisation des marchandises destinée pour l'exonération et la franchise afin de lui permettre de savoir si le produit importé avec exemption totale ou partielle ne fait pas l'Object du commerce internationale des arrêtés N°16/MIN/FINANCE du 11 Avril 2011 portant mesure d'application du code de douane et N°10/002 du 20 Aout 2020 en son article 339 portant ode de douane ;
- ✓ Met en pratique les accords signés en 2014 portant sur la création du territoire douanier unique. Etant donné que notre pays est devenu membre de la communauté des pays de l'Afrique de l'Est qui permettront à notre douane de commencer à poser des actes sous le territoire douanier étranger des pays membres de cette communauté ;
- ✓ Former ses agents et cadre qui auront une expertise avérée dans le domaine de contrôle douanier ou lors des exercices de routine d'exécution des tâches douanières ;
- ✓ Renforcer des capacités de contrôle au niveau des frontières et de sécurité permettant la mobilisation optimale et maximisation des recettes douanières.
- ✓ Sensibiliser la population à connaître l'importance du paiement de droits et taxes (le civisme fiscal).

CONCLUSION

Pour conclure cette étude, la **fraude douanière** au Katanga émerge comme un défi multifacette, profondément ancré dans les dynamiques économiques, institutionnelles et sociales de la région. Elle ne se limite pas seulement à la simple évasion des droits et taxes ; elle impacte gravement les finances publiques, fragilise les structures commerciales, et freine le développement économique de la République Démocratique du Congo. Les failles du système douanier, amplifiées par des facteurs tels que la corruption, les lacunes en ressources humaines et technologiques, ainsi que l'incivisme fiscal, révèlent la complexité de cette problématique.

À l'aune de ces constatations, il devient évident que la lutte contre la fraude douanière doit s'articuler autour de réformes structurées et de stratégies de collaboration étroite avec les acteurs économiques et les instances gouvernementales. En renforçant la transparence, en investissant dans les capacités de contrôle et en promouvant une

culture de conformité, les douanes peuvent progressivement combler les lacunes qui alimentent la fraude. De plus, les perspectives avancées dans cette étude offrent des pistes viables pour une mobilisation accrue des recettes, essentielle pour l'essor socio-économique du pays. En somme, le succès de la lutte contre la fraude douanière au Katanga dépendra d'un engagement continu et d'une volonté politique forte pour transformer les défis actuels en leviers de croissance et de développement. Si les recommandations proposées sont mises en œuvre de manière cohérente et rigoureuse, elles peuvent ouvrir la voie à une administration douanière plus efficace et contribuer, de manière significative, à la consolidation économique de la RDC.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

- Musgrave, R. A., & Musgrave, P. B. (1989). *Public Finance in Theory and Practice*. McGraw-Hill.
- Fisman, R., & Wei, S. J. (2004). "Tax Rates and Tax Evasion: Evidence from 'Missing Imports' in China." *Journal of Political Economy*, 112(2), 471-496.
- Tanzi, V. (1992). *Fiscal Policies in Economies in Transition*. IMF.
- **Bräutigam, D., Fjeldstad, O.-H., & Moore, M.** (2008). *Taxation and State-Building in Developing Countries: Capacity and Consent*. Cambridge University Press.
- **Bräutigam, D., Fjeldstad, O.-H., & Moore, M.** (2008). *Taxation and State-Building in Developing Countries: Capacity and Consent*. Cambridge University Press.
- **De Wulf, L., & Sokol, J. B.** (2005). *Customs Modernization Initiatives: Case Studies*. World Bank.

II. DICTIONNAIRES

- Lexique de psychologie, paris 1974
- Dictionnaire Français Android
- Dictionnaire d'économie et sciences sociales, paris 1978
- WENER F, dictionnaire de psychologie France, éd. La poche 1997

III. PUBLICATIONS ET DOCUMENTS OFFICIELS

- Bird, R. M., & Zolt, E. M. (2008). "Tax Policy in Developing Countries: Looking Back—and Forward." *National Tax Journal*, 61(2), 279-301.
- **FMI (Fonds Monétaire International)**. (2016). *Revenue Mobilization in Developing Countries*.
- **Gouvernement de la RDC - DGDA (Direction Générale des Douanes et Accises)**. *Manuel des Procédures Douanières en RDC*.
- **World Customs Organization (WCO)**. (2020). *International Customs Law: Overview of the Legal Framework*.
- **Cantens, T., Raballand, G., & Bilangna, S.** (2010). *Fragile Borders: An Assessment of Fraud and Corruption Risks in African Customs*. World Bank Policy Research Working Paper.
- **Raballand, G., & Cantens, T.** (2016). *Les réformes douanières en Afrique Subsaharienne: Quels leviers pour améliorer la mobilisation des recettes ?* Working Paper, Banque Mondiale.
- **FMI (Fonds Monétaire International)**. (2021). *Sub-Saharan Africa Regional Economic Outlook: Fiscal Policy for a Resilient Recovery*. International Monetary Fund.
- **FMI (Fonds Monétaire International)**. (2018). *Improving Data Quality in Customs and Taxation*.

- ¹**Raballand, G., Cantens, T., & Bilangna, S.** (2013). Methodological Limitations in Customs Fraud Research. World Customs Organization.

IV. WEBIOGRAPHIE

- régie | GDT

V. ARTICLES

- **Cantens, T., Raballand, G., & Bilangna, S.** (2010). Fragile Borders: An Assessment of Fraud and Corruption Risks in African Customs. World Bank Policy Research Working Paper.
- **Diop, A., & Fall, M.** (2019). Les défis de la mobilisation des recettes fiscales dans les pays en développement : Cas de l'Afrique de l'Ouest. Revue Africaine de la Fiscalité et des Douanes.
- ¹**Amoako-Tuffour, J., & Woller, G.** (2015). Les réformes douanières en Afrique: Expériences et perspectives. Revue Internationale d'Économie Publique.
- **Baunsgaard, T., & Keen, M.** (2010). Tax Revenue and (or?) Trade Liberalization. Journal of Public Economics.
- **Marelli, M., & Piscitelli, A.** (2019). Challenges in Data Collection for Border Studies. Border and Customs Journal.
